

pays sud TOULOUSAIN

GUIDE DE L'ÉLU.E



LE PAYS SUD TOULOUSAIN

VOTRE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Intégralement situé dans le département de la Haute-Garonne, le Pays Sud Toulousain représente **3 communautés de communes** :

le Volvestre, le Cœur de Garonne et le Bassin Auterivain.

Créé en 2003, il met en oeuvre des missions et porte des projets pour les trois intercommunalités qui le composent.

Il porte notamment les contractualisations avec les partenaires publics (Europe, Etat, Région et le Département), le Plan Climat Air Energie Territorial, le Contrat Local de Santé et le Schéma de Cohérence Territorial.

REPÈRES

3

Communautés de
Communes

99

Communes

100 000

Habitants



LE COMITÉ SYNDICAL

L'INSTANCE REPRÉSENTATIVE

Les élu.e.s du **Comité syndical** sont nommé.e.s par chacune des 3 communautés de communes adhérentes.

Le nombre de sièges par communauté est fixé par les statuts en fonction de sa population. Le Comité élit un **bureau syndical** composé de vice-présidentes et de vice-présidents, ainsi que le Président.

Le bureau assure le suivi régulier du fonctionnement et des actions du Pays. Il propose les priorités et les objectifs à atteindre et prépare l'ordre du jour du Comité Syndical.

Le Comité syndical, au même titre qu'un Conseil municipal ou un Conseil communautaire, délibère sur les actions conduites par le Pays et vote le budget annuel.

COMITÉ SYNDICAL



élit

VICE-PRÉSIDENCES



UNE COLLECTIVITÉ SUR MESURE

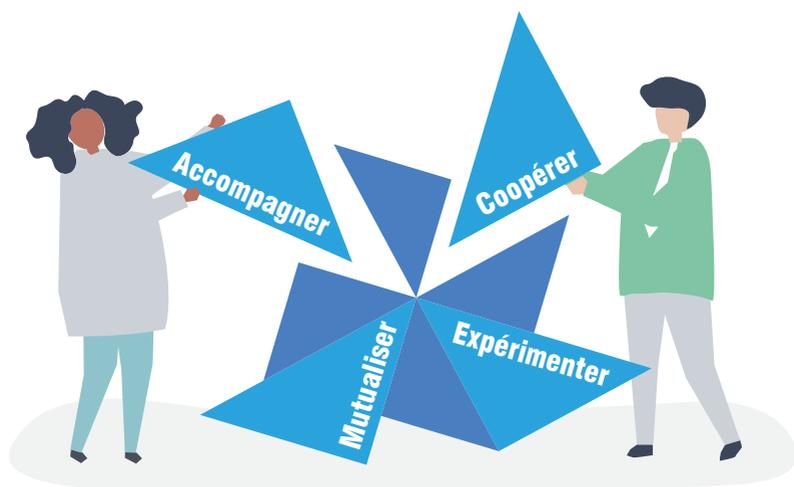
POUR EXPÉRIMENTER ET INNOVER

Le Pays est un outil au service de l'**expérimentation** et de l'**innovation**. Il donne la possibilité aux élus du territoire de concevoir des projets inédits et novateurs.

Grâce à une représentation issue de l'ensemble du territoire, c'est aussi un lieu qui donne aux élu.e.s un cadre de **coopération élargi**, un partage de connaissance et de réflexions. C'est aussi un outil d'expérimentation permettant d'envisager sereinement la viabilité de projets et leur duplication à l'ensemble d'un territoire.

Grâce à une équipe de **professionnels spécialisés** dans leur domaine de compétence, les projets accompagnés par le Pays Sud Toulousain peuvent trouver les conditions favorables à leur développement optimal.

L'accompagnement technique au plus près des élus est un atout majeur de la structure, c'est souvent la formule gagnante pour permettre à des projets de territoire novateurs de voir le jour dans un **cadre partenarial optimal**.



DES MISSIONS

AU SERVICE D'UN PROJET DE TERRITOIRE



**Énergie
climat**



**Schéma de Cohérence
Territoriale**



**Financement
de projets**



**Culture &
Communication**



**Application du
Droit des Sols**



**Contrat Local
de Santé**

Le Pays Sud Toulousain est un établissement public dont les compétences sont déléguées par les communautés de communes.

Ainsi, il porte des missions qui émanent de la volonté des élu.e.s et qui sont inscrites dans le projet de territoire.



Energie /habitat

Accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation de l'habitat (conseils techniques, audits énergétiques, plan de financement, aides au montage des dossiers de subvention...).

Energie/ collectivité et secteur privé

- Accompagnement des collectivités dans leur projet de rénovation et construction de bâtiments publics (audits énergétiques, plan de financement, aide à la rédaction des cahiers des charges techniques...).
- Accompagnement des projets d'énergies renouvelables pour le secteur privé et les collectivités jusqu'en 2023.

Mobilité durable

Mise en œuvre du plan de mobilité rurale avec pour objectif d'expérimenter plusieurs solutions jusqu'en 2023 : mobilité inclusive, co-voiturage et autopartage, modes actifs (vélo, marche), télétravail et tiers lieux.

Projets territoriaux de transition énergétique et énergie renouvelable

Emergence des projets de territoire et développement des projets d'énergies renouvelables (campus des métiers du BTP et usages du numérique, projets citoyens, méthanisation, centrales solaires...).





Au sein de cette commission je mets en oeuvre la planification

Le **schéma de cohérence territorial** (SCoT) définit les orientations de développement du territoire à l'horizon 2030.

Il fixe les objectifs des politiques publiques en termes d'organisation du territoire, de consommation d'espaces, d'habitat, d'équipements, de mobilité, d'économie, d'implantation commerciale et de protection de l'environnement et des paysages.

Il vise également à assurer une **cohérence et un suivi des différents documents de planification** (Plan Local d'Urbanisme, Plan Local de l'Habitat, etc.).

FINANCEMENT DE PROJETS



En étroite collaboration avec ses partenaires publics, le Pays Sud Toulousain est l'interlocuteur privilégié pour l'**accompagnement technique et financier des projets** des communes et des communautés de communes.

Le Pays est signataire de différentes contractualisations avec l'Europe (programme LEADER), l'Etat (Contrat de Ruralité) et la Région (Contrat Territorial Occitanie) ; ces dispositifs permettent de financer les projets des communes et des communautés de communes du territoire dans tous les domaines d'activités

Avec le Groupe d'Action Local, nous examinons les projets LEADER et décidons de leur éligibilité.



CULTURE & COMMUNICATION



Je participe au développement culturel du territoire

Le Pays Sud Toulousain **conseille et accompagne** les porteurs de projets et les collectivités qui souhaitent développer un projet culturel sur le territoire.

Il impulse aussi une dynamique culturelle en oeuvrant en tant qu'opérateur sur certains **projets ou appels à projets**.

Il met aussi en place une **communication** permettant aux administrés une meilleure information des services et de l'offre à leur intention.

ADS (APPLICATION DU DROIT DES SOLS)



Ce service a pour mission principale l'**instruction, pour le compte des communes, des autorisations d'urbanisme**.

Il instruit les certificats d'urbanisme opérationnels, les déclarations préalables de travaux et de division, les permis de construire, les permis d'aménager et les permis de démolir.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et les Communautés de Communes du territoire, le Contrat Local de Santé, en préfiguration à l'heure actuelle, aura pour objectif de mieux **coordonner les actions en matière de santé sur le territoire**. Il vise également la promotion d'un environnement et de comportements favorables à une meilleure sécurité sanitaire.

La santé est un enjeu majeur, qui doit être porté par une synergie d'acteurs.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Benoit Marty
Directeur



Sandra Pauly
Gestionnaire RH et Finance



Léa Déjean
Agent administratif

SERVICE ÉNERGIE CLIMAT



Fanny Faucon
Cheffe de service



Aurore Blasco
Chargée de
mission mobilité



Rémi Brel
Chargé de mission
Espace Info Energie



Guy Escaich
Conseiller en
énergie partagé



Elise Sieurac
Ambassadrice de
l'efficacité énergétique

POLITIQUES TERRITORIALES



Baptiste Laurent
Chargé de mission
SCOT



Jean-Baptiste Massé
Chargé de mission
LEADER



Florence Poveda
Chargée de mission
Culture & communication



Chargé de mission
Contrat Local de Santé
(recrutement en cours)

APPLICATION DU DROIT DES SOLS



Elisabeth Dupuy
Cheffe de service



Norman Ponchon
Responsable adjoint



Vanessa Pedussault-Duclos
Accueil et pré-instruction



Léa Déjean
Accueil et pré-instruction



Pauline Blanc
Instructrice



Sylvie Campourcy
Instructrice



Stéphane Caubère-Gattoni
Instructeur



Camille Laclavère
Instructrice



Karine Lemarchand
Instructrice



Nathalie Roldan
Instructrice



Guillaume Torrent
Instructeur

Les coordonnées des agents sont disponibles sur notre site :

www.payssudtoulousain.fr

Pays Sud Toulousain
Espace Jallier
34 Avenue de Toulouse
31390 Carbonne
T. : 05 61 97 30 34
www.payssudtoulousain.fr

Mentions légales :

Illustrations : Loïc BEL (couverture), AdobeStock, Designed by rawpixel.com / Freepik, Pays Sud Toulousain.

Directeur de publication : Gérard ROUJAS - Conception : Florence POVEDA.

Édité par le Pays Sud Toulousain en 2020 . Photo : Bel & Bien Vu

